



ACTE D'AUTORISATION
Merge ? Famille de produits ? Meta SPC 1

Vu l'avis du Comité d'avis sur les produits biocides:

Le Ministre de l'Environnement décide:

§1. Le meta SPC:

Alphaloralose pasta ? Famille de produits - meta SPC 1 est autorisé conformément à l'article 34 du Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Cette autorisation reste valable jusqu'au 30/06/2021. Une demande pour un renouvellement de l'autorisation doit être introduite au plus tard 550 jours avant la date de fin d'autorisation.

Sans préjudice des dispositions imposées par la réglementation concernant les biocides, la composition, la forme, l'état physique du produit ainsi que ses propriétés chimiques et physiques doivent être conformes aux données déclarées lors de l'introduction de la demande.

- Nom et adresse de la personne physique et morale qui a obtenu l'autorisation :

LODI S.A.S
Parc d'activités des Quatres Routes
FR 35390 Grand Fougeray
Numéro de téléphone: +33299084859 (du responsable de la mise sur le marché)

- Nom commercial des produits contenus dans la famille de produits ? meta SPC 1:
 - o Black Pearl Pasta
 - o KB muizen pasta ? souris pate
- Numéro d'autorisation de la famille de produits ? meta SPC 1: BE2019-0055-01-00
- Utilisateur(s) autorisé(s): Grand public et professionnels
- Forme sous laquelle le meta SPC est présenté:
 - o RB - appât (prêt à l'emploi)
- Nom et teneur de chaque principe actif:

| |
|------------------------------------|
| Chloralose (CAS 15879-93-3): 4.0 % |
|------------------------------------|

- Type de produit et usage en vue duquel les produits du meta SPC sont autorisés:



14 Rodenticides

Exclusivement autorisé pour une utilisation à l'intérieur des bâtiments privés, publics et agricoles.

- Date limite d'utilisation des produits contenus dans le meta SPC: Date de production + 2 ans
- Organismes cibles :
 - o mus musculus

§2. Fabricant des produits contenus dans le meta SPC et fabricant de chaque substance active:

- Fabricant Alphaloralose pasta - Famille de produits - meta SPC 1:
LODI S.A.S , FR
- Fabricant Chloralose (CAS 15879-93-3):
LODI S.A.S , FR

§3. Conditions particulières imposées à la commercialisation et à l'utilisation des produits du meta SPC:

- Ce meta SPC fait partie de la famille de produits autorisée sous le nom Alphachloralose pasta avec le numéro d'autorisation BE2019-0055-00-00.
- Voir le résumé des caractéristiques de la famille de produits.

§4. Classification des produits contenues dans le meta SPC:

- Classe de danger et catégorie de danger selon CLP-SGH:

| Code H | Classe et catégorie |
|--------|---|
| H400 | Toxicité aiguë (milieu aquatique) - catégorie 1 |
| H410 | Toxicité chronique (milieu aquatique) - catégorie 1 |

§5. Conditions particulières à l'(aux) usage(s):

- Circuit: circuit libre

Bruxelles,

Meta SPC dans une famille de produits biocides le

POUR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,



Celhoofd cel biociden - Chef de cellule de la cellule biocides
Lucrece Louis

30/10/2019 09:33:44